



Paris, le 18 octobre 2017

Madame la Ministre,

Nous souhaitons vous adresser ce courrier au regard de votre présentation, Vendredi 13 Octobre, du plan gouvernemental permettant de renforcer l'accès territorial aux soins.

Vous avez notamment annoncé le renforcement de la présence médicale dans les zones de manque, le développement de la télémédecine, le doublement du nombre de maisons de santé pluriprofessionnelles mais aussi la liberté laissée aux territoires d'expérimenter et de pouvoir s'appuyer sur un "Fonds National pour l'Innovation Organisationnelle".

La lutte contre les déserts médicaux passera également par une revalorisation de la médecine libérale, aujourd'hui en difficulté, notamment par une transformation des études médicales (pour donner confiance aux jeunes médecins dans l'avenir à long terme de l'exercice libéral), par une réflexion sur le transfert de certains actes à d'autres professionnels de santé qui maillent le territoire, et par une réduction du temps administratif (pour libérer du temps médical aux médecins libéraux).

Comme vous le savez, notre territoire accuse un très net retard en matière de couverture médicale de généralistes et spécialistes. La région Centre-Val de Loire est la moins bien placée en matière de densité médicale, avec 232,7 médecins pour 100.000 habitants. En quatre ans, 81 % des Euréliens ont vu leur accès géographique aux médecins généralistes reculer, si bien que 12 % des Euréliens vivent géographiquement dans un désert médical. La différence entre le nombre de médecins sortants et entrants est de 22,4 % (8,3% d'entrants et 30,7% de sortants).

Concrètement, les familles qui s'installent en Eure-et-Loir peinent à trouver un médecin qui les accepte ; les délais d'obtention d'un rendez-vous médical explosent ; la prévention est mécaniquement délaissée au profit de la gestion de l'urgence (nombre de pathologies étant diagnostiquées trop tard).

Nous croyons légitime de dire que la situation est catastrophique et requiert des mesures d'urgence pour notre département.

Unis face à cet impératif sanitaire majeur pour les Euréliens, nous sommes convaincus que l'Eure-et-Loir mérite d'être une « terre d'expérimentation » dans le cadre des annonces que vous avez formulées.

A l'initiative de plusieurs parlementaires de la précédente législature, l'Eure-et-Loir est depuis cette année le premier département à autoriser des étudiants en cours de validation de leur thèse d'exercer en tant qu'adjoints d'un médecin généraliste. Mais il faut aller plus loin. Très impliqués dans la recherche de solutions, nous sommes porteurs de plusieurs initiatives, en lien avec des professionnels de santé et entreprises, qui pourraient apporter de réelles solutions innovantes sur l'organisation des soins dans notre département.

Nous serions donc très heureux de pouvoir échanger avec vous, afin de vous exposer plus en détails la situation de notre territoire, vous proposer d'une même voix de faire du département une terre d'expérimentation prioritaire, et vous soumettre des projets concrets "d'innovation organisationnelle", que nous pourrions collectivement porter pour un égal accès aux soins de nos concitoyens.

Nous vous remercions par avance pour le temps que vous voudrez bien consacrer à notre requête.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Guillaume Kasbarian, Laure de La Raudière, Olivier Marleix, Philippe Vigier, Députés d'Eure-et-Loir
Gérard Cornu, Chantal Deseyne, Albéric de Montgolfier, Sénateurs d'Eure-et-Loir